Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 137 (1992)
Heft: 5

Artikel: Importance et valeur stratégique du massif alpin
Autor: Tschumy, Adrien
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-345200

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Importance et valeur stratégique du massif alpin

Par le commandant de corps Adrien Tschumy, commandant du corps d'armée de montagne 3

«Contrôler et dominer nos Alpes demeure le centre de gravité de notre stratégie de dissuasion, donc aussi de sauvegarde de l'ensemble du pays.»
Conseiller fédéral Kaspar Villiger

Si la Confédération est née et s'est développée au début de son histoire au cœur du massif alpin, il faut bien admettre que, durant des siècles, les Alpes n'ont pas été le théâtre d'opérations et de combats en montagne importants. Il s'agissait alors, avant tout, de conflits mettant aux prises les habitants des différentes vallées, luttant pour leur survie. Il fallait en outre déjà assurer le bon déroulement du trafic, fort rénumérateur, à travers les cols alpins plus ou moins bien aménagés.

Il convient de mentionner, à titre d'exception durant cette longue période, les opérations conduites dans les Grisons par le duc de Rohan lors de la guerre de Trente ans. Les choses changent complètement après la Révolution française. En 1799, les généraux français font de la Suisse une des bases de leurs opérations et notre pays le champ de bataille des armées étrangères.

Le général russe Souvarov, venant de l'Italie du Nord, franchit les Alpes en menant des combats acharnés contre les formations françaises. Certes, les batailles livrées au cœur des Alpes n'ont pas été déterminantes pour l'issue de la guerre, mais cette expédition a bien mis en évidence l'âpreté et la dureté des combats en montagne. En fait, Napoléon Ier, avant les Alliés, avait réhabilité la Suisse alpestre, en démontrant que cette partie de l'Europe constituait le centre de communications et de relations entre le théâtre d'opérations allemand et celui de l'Italie du Nord. Ces événements furent à l'origine de l'établissement de la première liaison routière franchissant les Alpes à haute altitude: la route du Simplon, dont la construction fut ordonnée par Napoléon.

En 1815, lors du second traité de Paris, à l'issue du Congrès de Vienne, la neutralité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Suisse furent reconnues dans le véritable intérêt de l'Europe. Par la reconnaissance de sa neutralité et la fixation de ses frontières naturelles, fortes notamment sur la ligne des crêtes, le pays recevait une enveloppe extérieure solide, qui allait lui permettre de définir une doctrine de défense, dont la composante alpine prenait une importance.

Par la suite, les Alpes ne jouèrent pas, dans la guerre civile du Sonderbund (novembre 1847), le rôle qui avait été le leur dans les années 1799 et suivantes, le général G. H. Dufour concentrant ses efforts sur le Plateau. Les plans d'opérations du Sonderbund présentaient, eux, plusieurs variantes, mais aucune n'envisageait sérieusement une défense sur les hauteurs et au centre du secteur alpin.

La dernière période du XIXe siècle est marquée par les premiers travaux d'établissement d'une position fortifiée moderne. En 1885, 2,75 millions de francs sont alloués pour des constructions au Gothard. Par la suite, on s'attaque au verrou ouest du Bas-Valais, et un crédit de 2,1 millions de francs permet le début des

travaux dans le secteur Savatan-Dailly. Le Tessin reçoit sa part avec les forts de Bellinzona et du Monte Ceneri, tandis que le complexe de Sargans est bâti à partir de 1895. Parallèlement à ces travaux d'infrastructure, l'organisation des troupes crée les premières véritables formations de montagne.

Le Réduit national lors du service actif 1939-1945

La période du service actif 1939-1945 a été fortement marquée, en ce qui concerne l'engagement de l'armée, par la conception du Réduit. Dès juin 1940, une nouvelle situation stratégique découle de l'envahissement de la France par les forces allemandes et de l'entrée en guerre de l'Italie au côté du Reich. Le commandant en chef a alors pris une décision caractérisée par le principe nouveau de l'échelonnement en profondeur avec trois composantes:

– les troupes frontières, gardant leur dispositif;

– une position avancée ou de couverture reprenant approximativement la position d'armée de l'automne 1939;

– une position des Alpes ou Réduit national.

Cette idée stratégique a été réalisée en plusieurs phases et a été complète au printemps 1941. Dès lors, l'ensemble de l'armée de campagne, soit toutes les divisions et les brigades de montagne (au total 12 unités d'armée) se trouvaient à l'intérieur du Réduit, avec en plus, les troupes de forteresse de Saint-Maurice, du Gothard et de Sargans. La frontière nord-est, nord, nord-ouest du pays était occupée par les troupes-frontière, et la zone comprise entre la couverture frontière et la position centrale n'était plus dotée que de très faibles effectifs: les troupes légères et les détachements de destruction.

Le col du Grand-Saint-Bernard: Napoléon le franchit le 20 mai 1800 avec son armée. (Photo Keystone)

Les missions de chacun des trois échelons, fixées par le commandement de l'armée, étaient les suivantes:

– «celle des troups frontières est maintenue;

– la position avancée ou de couverture barre les axes de pénétration vers l'intérieur du pays;

– les troupes de la position des Alpes, ou Réduit national, tiennent sans esprit de recul, avec des approvisionnements constitués pour une durée maximum.»

Dans ses directives du 25 mai 1941 pour la conduite du combat, le commandant en chef s'exprimait ainsi: «Les principaux passages de nos Alpes, le Gothard, le Grimsel et le Lötschberg sont les meilleurs atouts que nous ayons en mains. Nous défendrons ces derniers bastions et les conserverons à tout prix. Dans ces montagnes, notre armée, endurcie et bien instruite, résistera avec succès aux moyens et aux méthodes de la guerre moderne.»

Si l'établissement du Réduit est avant tout une décision d'ordre opératif devant permettre à l'armée de remplir sa mission, compte tenu des conditions militaires de l'époque, elle a eu aussi un élément stratégique: le commandant en chef tenait pour capital de montrer au Conseil fédéral que le Réduit aurait, entre autres, pour principal but

de nous assurer le contrôle des grands passages alpins reliant l'Allemagne et l'Italie.

La notion du Réduit national apparaît ainsi sous deux aspects: celui d'une nécessité interne et celui d'une nécessité stratégique. L'histoire ne faisait que continuer en accordant, en cette période troublée également, une grande importance aux transversales alpines de l'époque.

Le corps d'armée de montagne 3

Dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale, un certain nombre de modifications apparaissent dans l'organisation de notre armée. Il s'agit d'adapter notre instrument de défense militaire aux bouleversements politiques, militaires et économiques.

La mise en œuvre de ces mutations provoque notamment des modifications de structures, qui entraînent en 1961 la création du corps d'armée de montagne 3. La principale caractéristique de cette nouvelle organisation est la réunion, sous un commandement unique, de toutes les formations destinées à être engagées en montagne. Le corps d'armée de montagne 3 se compose de 15 grandes unités et de quelque corps de troupes directement subordonnés au commandant de corps.

La réunion de toutes les formations de montagne dans un seul et unique corps d'armée ne va pas tarder à porter ses fruits. Il est, dès lors, possible de coordonner les efforts de modernisation de l'infrastructure permanente et d'atteindre une très bonne cohérence des ordres d'engagement.

Cette réorganisation des états-majors et des troupes de 1961 mettait fin à toute structure basée sur l'idée du Réduit. Dorénavant, la plus grande partie des formations sont placées sur le Plateau, disposant de la totalité des moyens mécanisés de l'armée et d'environ trois fois plus de moyens anti-chars que dans le massif alpin.

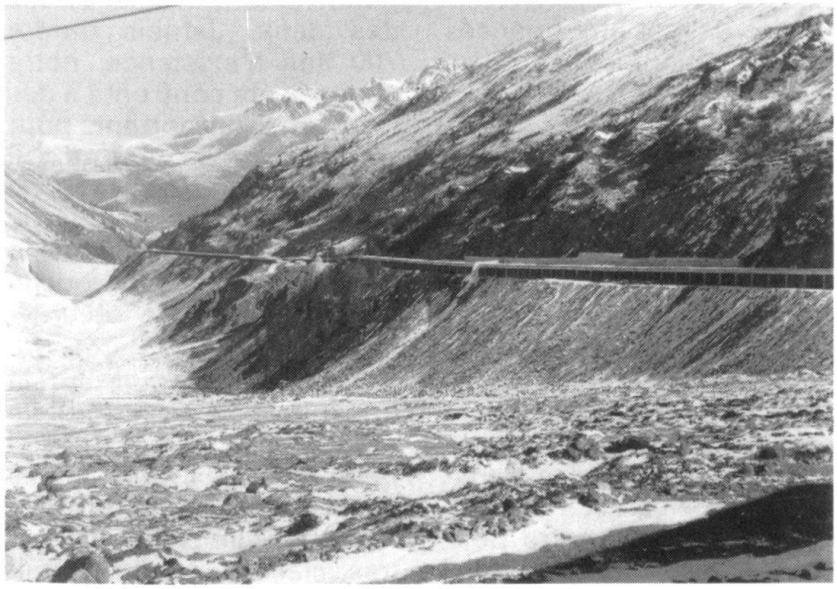

Les ouvrages d'art qui permettent le passage d'un trafic toujours plus dense et plus lourd confèrent une valeur supplémentaire aux cols alpins, souvent doublés d'un tunnel. Ici, celui du Grand-Saint-Bernard. (Photo Keystone)

Importance politique et économique des transversales alpines

Notre politique européenne a toujours tenu compte des transports et des communications. Cela ne changera pas dans le futur. Si notre continent connaît un véritable bouleversement politique et présente une situation encore instable, l'importance des voies de communication et de transfert d'énergie ne cesse de croître. La géographie, elle, ne peut se modifier et fait de notre pays le lieu géométrique de plusieurs transversales alpines.

En voulant construire une nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes, la Confédération désire poursuivre sa mission en matière de transit européen. Le Conseil fédéral estime cette construction nécessaire parce que:

– la Suisse doit faire face au développement des

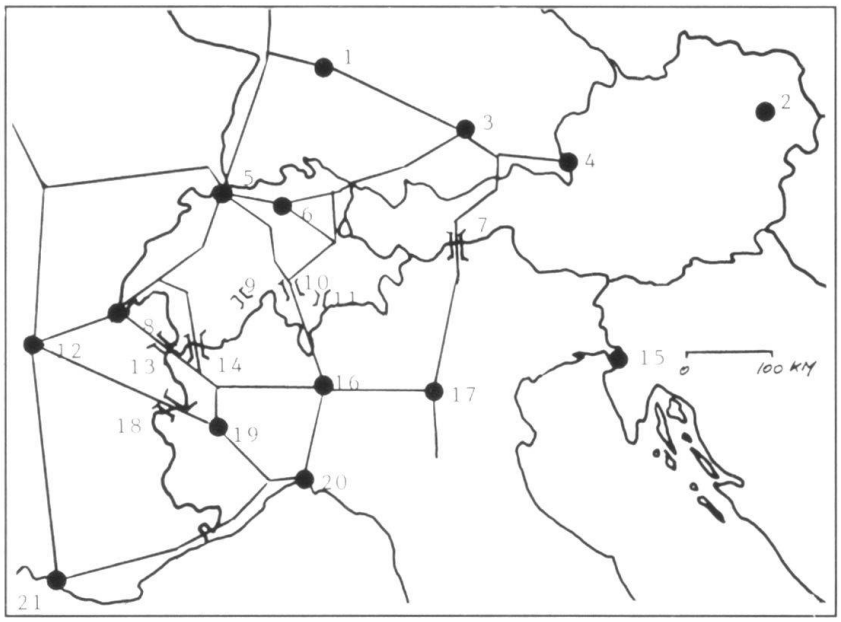

Le réseau routier transalpin, simplifié

1. *Stuttgart*
2. *Vienne*
3. *Munich*
4. *Salzburg*
5. *Bâle*
6. *Zurich*
7. *Col du Brenner*
8. *Genève*
9. *Col du Simplon*
10. *Tunnel du Gothard*
11. *Tunnel du San Bernardino*
12. *Lyon*
13. *Tunnel du Mont-Blanc*
14. *Tunnel du Grand-Saint-Bernard*
15. *Trieste*
16. *Milan*
17. *Vérone*
18. *Col du Mont-Cenis*
19. *Turin*
20. *Gênes*
21. *Marseille*

transports européens et aux défis inhérents au processus d'intégration;

– notre pays doit défendre activement sa position dans le domaine des transports européens;

– le projet est un acte de solidarité en vue de la protection de toute la zone alpine.

Aujourd'hui, sur la base des traités internationaux, la Suisse est tenue de créer les meilleures conditions possibles pour le trafic de transit. Dans son message du 23 mai 1990, le Conseil fédéral a rendu public le concept des nouvelles transversales alpines, ouvrages devant être financés exclusivement par notre pays.

Il n'y a pas lieu de s'étendre longuement sur les raisons politiques à la base de ce concept. Si l'on se réfère à l'évolution de l'infrastructure des transports, à nos relations économiques, à la situation de notre pays vue sous l'angle de la géographie des transports, aux caractéristiques et aux fruits de notre politique ancestrale de transport, nous voyons combien, plus que d'autres Etats, la Suisse est liée aux pays européens.

La solution proposée par le Conseil fédéral repose sur une transformation fondamentale de la ligne de chemin de fer du Saint-Gothard, de manière à en faire une artère moderne sans déclivité. La nouvelle section du Saint-Gothard sera complétée par un tunnel de base supplémentaire au Lötschberg. Associés l'un à l'autre, le Saint-Gothard et le Lötschberg formeront l'axe suisse de transit.

Cette nouvelle transversale alpine est le plus grand ouvrage que la Confédération aura jamais mis en chantier. Elle sert les intérêts de la Suisse, tout en ouvrant de prometteuses perspectives européennes. Elle a aussi une incidence militaire.

Aspect stratégique dans le futur

La fin du XXe siècle est pour notre pays le temps des défis. Jamais durant 700 ans d'existence, notre pays n'a été confronté à des choix aussi importants pour son existence future. Il s'agit, bien évidemment, de notre place dans l'Europe de demain. Ce problème a une composante qui touche directement notre sécurité.

Dans son rapport sur la politique de sécurité publié en octobre 1990, le Conseil fédéral s'est exprimé sur les aspects et les buts poursuivis par celle-ci. Il attribue très clairement au massif alpin une importance qui dépasse les frontières du pays et qui trouve sa véritable dimension dans le

cadre européen. La recherche d'un équilibre stratégique est une des constantes et une nécessité de notre politique étrangère. Cet équilibre peut et doit être atteint par la réalisation de plusieurs objectifs. Qui dit équilibre stratégique, dit bien évidemment la nécessité d'éviter à tout prix la formation d'un vide stratégique au cœur de notre continent. A cet effet nous sommes tenus:

– de maintenir en cas de besoin une présence militaire aérienne et terrestre à la mesure de notre environnement stratégique;

– d'empêcher toute attaque militaire étrangère utilisant notre espace aérien ou notre territoire;

– d'assurer la protection des voies transversales d'acheminement des marchandises et de l'énergie;

– d'accroître autant que notre neutralité le permet notre participation aux mesures de confiance et de sécurité.

Dans une autre partie de ce document, le Conseil fédéral exprime également de façon claire la nécessité d'une défense nationale, préparée de manière telle que notre pays soit en mesure de résister lors d'un conflit de longue durée. Il est évident que cette option stratégique ne peut être menée avec succès que dans un terrain fort, aménagé et préparé en fonction du but poursuivi.

A partir de ces considérations politiques, le Conseil fédéral a, dans le *Plan directeur de l'Armée 95*, exprimé des idées devant conditionner la réalisation pratique de la réforme en cours de l'armée. Il y a lieu de mettre en évidence, notamment, les notions suivantes:

– les lignes de transit à travers les Alpes prendront une importance toujours plus grande pour l'Europe;

– la *défense dynamique*, nouvelle expression définissant notre combat défensif, représente pour une armée de milice engagée dans un terrain fort un procédé de combat garant de succès;

– *aujourd'hui et dans le futur*, nous disposons pour notre défense, actuelle et future, d'un nombre important d'installations et de renforcements du terrain qui nous permettent d'utiliser pleinement l'avantage de notre terrain.

Il est bien évident que cette mission générale de protection et de défense des transversales alpines est la mission essentielle du corps d'armée de montagne 3. A la traditionnelle mission, qui était essentiellement, comme en 1939-1945, de tout faire sauter à temps afin que l'ennemi ne puisse en aucun cas utiliser les voies de communication, se greffe aujourd'hui une nouvelle obligation, celle de maintenir ouvertes à tout prix, en toutes circonstances, ces voies de communication pour le plus grand bien de notre continent et de sa stabilité. Voilà l'un des défis des années à venir.

Si la notion d'une défense commune de l'Europe reste une perspective plus ou moins lointaine, ces diverses considérations relatives à la défense des Alpes prennent une importance croissante. Les pays de l'arc alpin européen ont ainsi une partie de leur destin en commun.

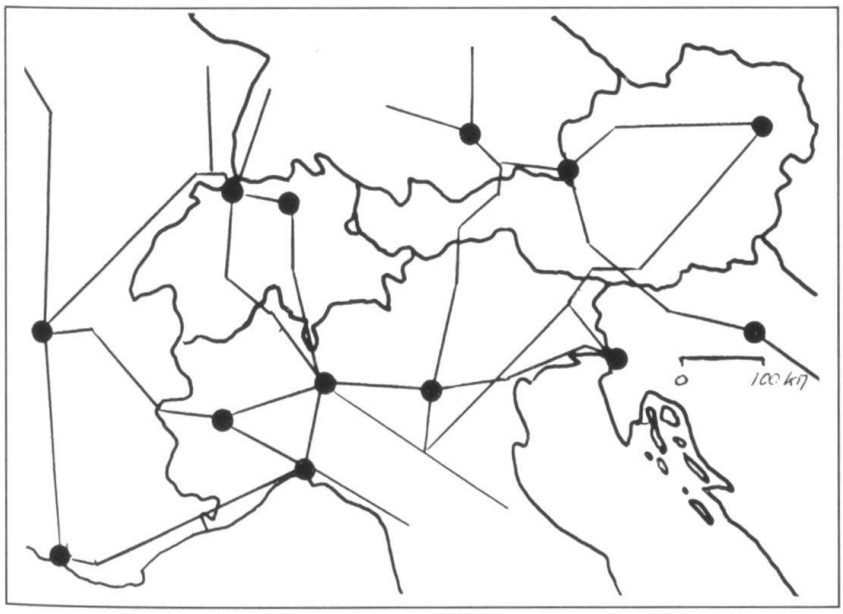

Le réseau ferroviaire transalpin:
La transversale suisse relie Bâle et Zurich à Milan par le Lötschberg/Simplon et le Saint-Gothard.

L'audacieux pont de la Ganter, sur la route du Simplon. (Photo Keystone)

Dès lors, pour relever les défis à venir, ce n'est certainement pas un luxe de disposer en suffisance de troupes de montagne bien entraînées, bien équipées et bien conduites pour, s'il le fallait, défendre les transversales alpines et ainsi faire face au probable et à l'imprévisible.

Conclusion

En cette fin de siècle, la situation politico-militaire du continent européen est marquée par l'incertitude et l'instabilité. Tout cela crée ou va créer des conflits d'intérêts entre peuples et nations, débouchant immanquablement sur l'usage de la force, de la terreur et de la violence sous toutes les formes possibles.

Dans ce climat d'incertitude, notre pays se doit de conserver, dans le cadre de sa politique de sécurité, une force militaire crédible. Or, la Suisse est née et s'est développée autour des passages alpins. Les ponts jetés sur la Reuss dans le défilé des Schöllenen au XIIIe siècle ont certainement joué un rôle plus déterminant que la flèche de Guillaume Tell, tirée de la légende. Aujourd'hui, sept siècles plus tard, le destin européen de notre pays passe encore, en grande partie, par le problème des transversales alpines.

Dans les négociations à venir, notre pays ne doit rien attendre de ses voisins. Bien au contraire, il lui faudra œuvrer pour l'équilibre européen par des contributions tangibles dans divers domaines. La maîtrise des transversales alpines est certainement l'un des plus sûrs atouts de la Suisse dans le contexte de l'Europe. Cela prouve bien l'importance et la valeur stratégique du massif alpin.

A. T.

Les illustrations sont de la rédaction.